

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2682>



Carte scolaire : attention, danger !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Carte scolaire -



Date de mise en ligne : lundi 29 septembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La présentation ministérielle des dérogations à la carte scolaire est, on le sait, totalement fallacieuse : « encourager la mixité géographique et sociale au niveau de chaque établissement », « donner la liberté de choix aux familles ».

Nous constatons que certains établissements se dépeuplent et que d'autres sont surchargés, en fonction du quartier dans lequel ils sont situés ou de leur « réputation ». Le phénomène est plus important en cette rentrée et ce ne sont pas les familles qui habitent l'immeuble à côté du collège qui envoient leurs enfants à 3km de là, nécessitant un transport en voiture !

L'hétérogénéité sociale déjà trop faible des établissements du fait d'une mauvaise carte scolaire ne va faire que s'aggraver.

Dans notre académie, 8% des élèves de 6ème et 6% des lycéens de 2nde dérogent à la carte scolaire. Mais ces chiffres assez bas recourent des différences importantes. Les dérogations sont bien plus importantes dans les grandes villes qu'en campagne ! Les Inspecteurs d'Académie ont accordé environ 85% des demandes.

Ainsi, dans un collège d'Auxerre, 21% des élèves de 6ème ont obtenu une dérogation. Dans un collège de Sens, 38% des élèves de 6ème ne relèvent pas du secteur de recrutement de l'établissement ! Des classes ont été ouvertes, d'autres fermées... Des moyens donnés et repris. Mais les établissements qui accueillent des dérogations voient souvent leurs effectifs par classe plus élevés que les autres...

Les établissements doivent étudier sérieusement ces mouvements avec l'aide des sections départementales du SNES, d'autant plus que la concurrence que le ministère organise entre les établissements ne peut que renforcer ces transferts.

